



Chalette
sur-Loing

CHALETTE

Place commune



| MAIRIE
LE CME A DÉVOILÉ SON
PROJET DE FRESQUE !

Page 7

THAMIL SANKAM À LA DÉCOUVERTE DE LA CULTURE TAMOULE



La culture tamoule, issue du sud de l'Inde et du nord du Sri Lanka, est l'une des plus anciennes civilisations encore vivantes au monde. Partout où les Tamouls se sont installés, ils ont su préserver leur identité tout en s'ouvrant aux cultures locales, et Chalette ne fait pas exception.

Transmettre la langue et la culture

Crée en 2019, l'association Thamil Sankam — qui signifie littéralement association tamoule — a pour mission principale d'enseigner la langue tamoule aux enfants. L'objectif est avant tout humain : permettre aux jeunes d'origine tamoule de communiquer avec leurs grands-parents restés au pays, et de garder vivants les liens familiaux et culturels.

Mais au-delà de la langue, c'est tout un héritage que les bénévoles s'efforcent de transmettre : le respect des traditions, la fierté des racines et le goût du partage interculturel.

Composée de 11 bénévoles, dont les membres du bureau, l'association encadre aujourd'hui 35 élèves. Grâce à leur dévouement, les cours ne se limitent pas à la langue tamoule : les adhérents peuvent également apprendre l'anglais et s'initier aux danses traditionnelles du Tamil Nadu et du Sri Lanka. Les cours sont ouverts à tous, quel que soit le niveau.

« Même sans aucune base linguistique,

chacun peut trouver sa place », souligne la présidente, qui se réjouit de voir de nouvelles familles tamoules s'installer à Chalette depuis 2020.

Des actions locales et un rayonnement international

Thamil Sankam ne se contente pas d'enseigner : l'association anime aussi la vie culturelle locale par ses fêtes et commémorations. En effet, chaque année plusieurs événements rythment la vie de ses membres.

Depuis peu, Thamil Sankam est aussi centre d'examen agréé pour la langue tamoule : autrefois, les candidats devaient se rendre à Gien ou à Paris pour passer cette épreuve. Désormais, elle a lieu à Chalette. Reconnu internationalement, cet examen comprend des épreuves d'écrit, d'oral et de lecture, et se déroule en juin. Les niveaux, de 1 à 12, permettent de progresser chaque année et de valoriser un apprentissage solide et reconnu.

Un projet solidaire et tourné vers l'avenir

L'association nourrit également une belle ambition : à terme, soutenir la scolarité d'enfants tamouls au Sri Lanka, pays encore marqué par les conséquences de la guerre civile des années 1990-2000 et du tsunami de 2004.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Cours proposés :

- Danse traditionnelle bharathanatyam : tous les samedis matin
 - Langue tamoule : les samedis après-midi et mercredis après-midi
 - Anglais : les mercredis après-midi
- Chaque séance dure 1h30 à 2h environ.

Contacts : 06 59 62 91 44 ou thamil.sankam.asso@gmail.com

Adhésion bénévole : 12 €/an
Cours de tamoul : 10 €/mois
(l'association prend en charge 50 % des frais d'examen)
Cours d'anglais : 20 €/mois
(préparation à la certification Cambridge)
Cours de danse : 25 €/mois

Sommaire

3 Actualité

- Une nouvelle borne interactive
- Un temps pour les aidants

4 Dossier Retour sur...

- l'été à Chalette : toutes les actions menées sur le territoire

6 Jean-Jaurès

- Les résultats de la phase de diagnostic présentés

7 Local

- La moitié des jeunes élus du CME a été renouvelée !

8 Culture

- Le festival du livre « Autrement, autres mots » revient.

8 Octobre rose

10 Octobre en images

11 Sports et loisirs

- Des fauteuils PMR au CACB

12 Local

- Résultats du concours des maisons et balcons fleuris

13 Médiathèque

14 Libre expression

15 Histoire

- La sonnerie « Aux Morts »

16 À l'affiche

En raison de la période pré-électorale, il n'y aura pas d'édito du maire jusqu'aux résultats des élections municipales de mars 2026.



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047

45125 Chalette-sur-Loing cedex

contact.communication@ville-chalette.fr

Directeur de la publication : F. Demaumont

Rédaction : L. Gérard

Photos : Service com, freepik.com

Conception graphique : L. Gérard

Impression :

Nord'Imprim

Steenvoorde



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

NOUVELLE BORNE INTERACTIVE

UN OUTIL AUX SERVICES DES HABITANTS ET DE LEURS BESOINS

Afin d'informer au mieux les chalettois, un dispositif efficace est désormais mis à leur disposition.

Depuis quelques jours, une nouvelle borne interactive a été installée devant la mairie, à droite de l'entrée principale.

Accessible à tous, cet outil moderne va permettre aux habitants de consulter facilement les informations pratiques de la commune, même en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil.

Actualités municipales, démarches administratives, horaires des services, événements à venir ou encore numéros utiles : en quelques clics, chacun pourra accéder à l'essentiel de la vie chalettoise. Il sera également possible de prendre rendez-vous avec les services.

Pensée pour être simple d'utilisation et intuitive, cette borne vise à faciliter l'accès à l'information pour tous les citoyens, notamment ceux qui ne disposent pas d'Internet à domicile. D'ailleurs, les personnes à mobilité réduite pourront adapter l'écran en cliquant sur un option qui fera descendre les applications à la moitié de l'écran.

Tout juste installée, la borne n'est pas encore opérationnelle. Les services municipaux finalisent actuellement l'ajout des contenus nécessaires avant sa mise en service.

Information importante : un QRCode sera prochainement mis à votre disposition pour avoir sur votre téléphone le contenu de la borne. En cas de panne électrique de cette dernière, vous pourrez continuer à accéder aux informations !

On vous en reparle prochainement...



La borne interactive est installée à droite de l'entrée principale de la mairie.

 **Chalette
sur-Loing**



Un temps **POUR LES AIDANTS**

- Un moment de **partage** et d'échange pour les **proches aidants**.
- Le premier jeudi du mois, **de 9h15 à 11h à l'espace Marlin** (face à la mairie)
- Chaque rendez-vous débute par un **temps d'échange** sur une thématique et se poursuit par une séance de **sophrologie**.
- **Gratuit**, sur inscription (auprès de Mme Delta).

Séances

13 NOV S'accorder du temps	5 MARS Faire face à la culpabilité
4 DÉC Retrouver sa place	2 AVR La gestion du stress
8 JAN La posture du proche aidant	4 JUIN Organiser ses vacances
5 FÉV Les droits du proche aidant	2 JUIL Gérer les finances

Mme DELTA : 06 81 79 13 24 · else.delta@ville-chalette.fr

AIDER LES AIDANTS **UN RENDEZ-VOUS POUR SOUFFLER ET PARTAGER**

Être proche aidant, c'est accompagner au quotidien un parent, un conjoint, un enfant ou un ami en situation de dépendance, de handicap ou de maladie.

En France, ils sont plus de 11 millions à endosser ce rôle, souvent dans l'ombre, avec dévouement et bienveillance. Près de 60 % exercent une activité professionnelle. Parmi eux, près d'un sur deux consacre plus de 20 heures par semaine au soutien d'un proche dépendant. Mais derrière cet engagement, se cachent aussi la fatigue, l'isolement, la culpabilité et parfois le sentiment d'impuissance.

Prendre soin d'un proche, c'est aussi savoir prendre soin de soi pour garder l'énergie, la sérénité et la force nécessaires à cet accompagnement.

Afin d'aider ceux qui aident, le SEMURPA, en partenariat avec Malakoff Humanis, lance un nouveau dispositif : « Un temps pour les aidants ».

Ce rendez-vous mensuel vise à offrir aux aidants un espace d'écoute, de partage et de détente, où ils pourront échanger sur leurs expériences, exprimer leurs besoins et bénéficier d'un moment de bien-être.

Chaque séance, gratuite et ouverte à tous les proches aidants, se déroulera le premier jeudi de chaque mois, de 9h15 à 11h à l'espace Marlin (face à la mairie).

Le format est simple et bienveillant : un temps d'échange autour d'une thématique spécifique, suivi d'une séance de sophrologie pour favoriser le lâcher-prise et la détente.

ÉTÉ À CHALETTE UNE PÉRIODE ESTIVALE CULTURELLE POUR TOUS !

Ils ont été les véritables artisans de l'animation estivale à Chalette ! Tout au long de l'été les services municipaux se sont mobilisés pour offrir aux habitants des moments conviviaux et fédérateurs.

Parmi les temps forts, la première édition du **Village Culture Loisirs** (VCL) a marqué les esprits.

Implanté au cœur du quartier Kennedy-Plateau, ce nouveau dispositif a rencontré un franc succès : plus de **700 personnes** ont fréquenté le site chaque jour au cours des deux semaines d'ouverture. Un chiffre qui témoigne de l'engouement du public, venu parfois de toute la région pour profiter d'une offre d'activités variée et accessible à tous.

La mixité des publics (familles, jeunes, seniors, habitants du quartier ou visiteurs extérieurs) a contribué à créer une véritable dynamique de solidarité et de partage. Chaque semaine, une association locale assurait la restauration, permettant ainsi de valoriser le tissu associatif chalettois et de renforcer les liens entre les habitants.

Malgré quelques averses ponctuelles, la programmation culturelle a tenu toutes ses promesses. Les soirées spectacles du mardi et du vendredi ont rassemblé un public nombreux et enthousiaste, ravi de découvrir des artistes et des univers variés.

Au-delà du divertissement, le VCL a aussi eu une dimension éducative et citoyenne : les jeunes participants ont été sensibilisés à l'importance du respect de l'environnement en prenant part au nettoyage du site après les animations. Une manière concrète d'allier plaisir, apprentissage et responsabilité collective.

Enfin, la mise en place de chapiteaux a permis d'accueillir dans de bonnes conditions une multitude d'activités : Zumba, ateliers de massage, stands associatifs, ... Le succès de cette première édition augure déjà d'une belle continuité pour les prochaines saisons estivales.



Les Vies Culturelles en Pied d'Immeuble (VCPI) ont elles aussi rassemblé, comme chaque année, environ **un millier de personnes** à chaque édition dans les quatre quartiers de Chalette (exception faite du quartier Kennedy, où le Village Culture Loisirs (VCL) était proposé).

Les spectacles choisis par le Service Municipal Jeunesse ont permis aux jeunes de participer, de rire et de danser mais plus encore, les VCPI ont servi de lieux de rencontre intergénérationnelle et de vivier associatif.

En effet, à chaque édition les associations ont tenu des stands, des ateliers, et ont ainsi pu présenter leurs missions ou leurs productions au public, ce qui a renforcé le lien social dans les quartiers.

Le SMJ (Service Municipal Jeunesse) mais aussi d'autres services municipaux (le secteur 16/25, le service des Sports ou le SEF) ont organisé ces moments, proposant des activités variées, adaptées à tous les âges, favorisant à la fois la détente et la participation citoyenne.

Ce dispositif, déjà mis en place depuis plusieurs années, permet de localiser la

culture au plus près du lieu de vie, réduisant ainsi les « barrières » pour le public : pas besoin de se déplacer loin, récupérer une voiture ou payer un transport. Cela favorise la participation spontanée et régulière.

Les VCPI jouent un rôle essentiel dans l'offre culturelle de Chalette : elles complètent les gros événements comme le VCL ou le festival Music O' Loing, en maintenant une présence estivale stable dans les quartiers, en veillant à ce que la culture reste accessible à tous pendant les mois d'été, quel que soit le lieu de résidence.

ÉTÉ À CHALETTE DU SPORT ET DES MOMENTS FAMILIAUX À PARTAGER

Située au cœur du lac de Chalette, la base de loisirs, qui s'étend sur 22 hectares, offre plusieurs infrastructures et services : baignade surveillée, plage de sable, aires de pique-nique, sentiers de découverte de la nature, restauration sur place pendant la saison estivale.

La base de voile :

Pour cette 4e saison d'ouverture de la base de voile, plus de 900 embarcations (pédalo, paddle, paddle XL) ont été mises à l'eau. Les locations d'embarcations sont proposées du lundi au samedi, généralement entre 13h30 et 18h30, ce qui permet une large amplitude horaire pour profiter pleinement des après-midis et des soirées au lac.

Environ 2500 personnes ont pu profiter de la beauté du lac depuis l'eau. 200 enfants du centre Aragon ont été accueillis pour ces activités nautiques. De plus, cette année, une nouvelle activité était proposée : le tir à l'arc !

La baignade municipale :

La baignade municipale, constituée d'une plage de 200 mètres de long, surveillée tous les jours de 12h à 19h en été, offre un accès libre et gratuit aux familles, avec des zones adaptées selon les âges : une partie peu profonde et un grand bassin pour les nageurs expérimentés.

Cette année, la mise en place de la pataugeoire a permis aux plus petits de profiter de l'eau en toute sécurité sous la surveillance de leurs parents.

Ce sont donc des centaines de personnes qui sont venues chaque jour profiter de cet espace unique. La baignade, pour la cinquième fois consécutive, s'est vue attribuer le Pavillon Bleu, récompensant non seulement la qualité de l'eau mais aussi le respect de l'environnement, la gestion des déchets, l'accueil et les infrastructures.

En parallèle, le Centre aquatique Claude-Blin a accueilli un large public puisque la saison estivale a commencé avec une vague de chaleur importante !



Le service enfance-famille

Le service enfance famille (SEF) a organisé le séjour famille du 26 juillet au 2 août 2025 en se rendant pour la deuxième fois au camping « Les jardins de l'Atlantique » à St-Jean-de-Monts. 9 familles ont ainsi pu aller en vacances, dont la moitié composée de familles monoparentales.

Ce dispositif permet aux familles bénéficiaires des droits VACAF de pouvoir se dépayser dans une ambiance

agrable. Un enfant de 11 ans porteur d'une pathologie lourde a pu voir la mer pour la première fois !

Le SEF a aussi proposé une dizaine d'activités tout le mois de juillet : cuisine enfants-parents, « découverte livre jeunesse » et autres défis. En moyenne, ce sont une vingtaine d'enfants qui étaient présents à chaque atelier.

La médiathèque

La médiathèque a quant à elle accueilli tout le mois de juillet le dispositif lectures estivales, proposant ainsi un mo-

ment de lectures avec des airs de vacances pour se détendre au maximum.

La ludothèque a organisé sa journée « Vive l'été » où le public a pu, de 10h à 18h, profiter du soleil avec une sélection de jeux extérieurs en famille ou entre amis.

La médiathèque a ensuite préparé de petits sacs-surprises dans lesquels un ensemble de documents autour d'un thème mystère étaient rassemblés. L'occasion de découvrir et approfondir un sujet intéressant une fois rentré à la maison !

REQUALIFICATION URBAINE LES RÉSULTATS DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC PRÉSENTÉS



Débutée en mars 2025, l'étude de requalification urbaine de l'Avenue et de la Place Jean-Jaurès s'est conclue mercredi 1er octobre avec la restitution finale de l'étude lors d'une réunion publique à l'école Camille-Claudel.

La phase 1 du diagnostic urbain et paysager avait commencé en mars 2025 et s'était étendue jusqu'à mi-mai.

Un atelier participatif avait été organisé le jeudi 17 avril concernant les usages et les attentes des habitants quant à ce projet. Cette phase s'était terminée avec la présentation du diagnostic des premières orientations lors d'une réunion publique le 15 mai. Puis c'est la phase 2 « formalisation des scénarios d'aménagement » qui s'était ouverte avec une table ronde le 11 juin. Lors de ce nouvel atelier, les habitants avaient pu matérialiser sur une carte de l'Avenue et de la Place Jean-Jaurès les aménagements souhaités.

Fort de tous ces éléments, le cabinet Alexis Campagne, en collaboration avec Ceryx trafic system et J2DAO, a donc présenté le projet global final lors d'une réunion publique le 1er octobre.

Les souhaits des habitants

Les riverains ont fait part de constats et de volontés de changement pour pacifier ce lieu du centre-bourg. Il fallait tout d'abord réorganiser les espaces de stationnement sur l'avenue ainsi qu'ins-

taller du végétal, mieux sécuriser les carrefours et faire cohabiter les différents modes de mobilités. Sur la place, il a été mis en avant l'envie d'aménager des terrasses, conserver la possibilité d'accueillir un marché, réduire la vitesse des véhicules ou encore renforcer le sentiment de nature en ville.

Les principaux arbitrages

Plusieurs décisions ont été prises à l'issue des différentes réunions publiques :

- Reprofiler l'avenue jusqu'au pont Mandela pour accueillir des voies cyclables sans créer une autre passerelle,
- Aménager une parcelle « jardin du Loing » entre le cours d'eau et la rue Marceau,
- Maintenir une poche de stationnement sur la Place Jean-Jaurès ainsi qu'autour de celle-ci mais le faire de façon longitudinale,
- Passer le site en zone 30 avec un espace partagé autour de la place,
- Renforcer la présence de l'eau et maintenir le patrimoine arboré tout en le développant pour créer des îlots de fraîcheur.

L'intérêt du projet tel qu'il a été pensé est de pouvoir le moduler selon les besoins : les espaces verts et les emplacements de stationnement sont interchan-

geables.

Les résultats présentés

L'avenue Jean-Jaurès

La voirie serait recalibrée à 6m de large (7m devant le magasin de cycles), avec une piste cyclable bi-directionnelle protégée de la route par des massifs de végétaux. L'eau de pluie s'écoulerait facilement dans les fosses de Stockholm (bacs où sont plantés les arbres). Des jardinières seraient installées devant les habitations. Un dépose-minute permettrait aux clients du magasin de cycles de pouvoir accéder facilement à ce commerce, de même qu'à la pharmacie.

La place Jean-Jaurès

Le stationnement sur la place serait optimisé avec une poche d'une soixantaine de places tout en conservant un stationnement latéral (le long de la place). Tous les arbres sains existant seraient conservés, seuls 4 sujets malades seront supprimés. La mise en place de miroirs d'eau et l'aménagement de nouveaux espaces permettraient de rendre ces espaces accueillants, ludiques et propices à la détente. La création d'une ouverture vers le Loing avec un espace vert supplémentaire de 1800m² déboucherait sur un ponton en bord de cours d'eau. Tout autour de la place, la circulation serait en sens unique permettant ainsi de profiter d'un espace calme et plus favorable aux piétons.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LA MOITIÉ DES JEUNES ÉLUS A ÉTÉ RENOUVELÉE !



Voici les résultats par école, des nouveaux élus, tous de niveau CM1 :

- **École Michel-Moineau** : Ambre Benarbia Herzi, Niani Diop et Soleyman Amaane
- **École Pierre-Perret** : Tracy Ngatse Percee, Adama Camara, Cecilia Kolikanga-Gbangawe, Rayann Clapier et Issa Salmi
- **École Camille-Claudel** : Mikail Diallo, Ambrine Choroki et Zayaone Colineau
- **École Henri-Barbusse** : Samuel Cache, Noah Feron et Asia Almasri
- **École Miriam-Makeba** : Nathan Tournade, Ahmet Ozyilmaz, Mina Gurel, Soumaya Salmi et Amina Fall.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2024-2025 INAUGURATION DU FRONTON DE LA MAIRIE !

Mercredi 8 octobre, le CME 2024-2025 participait à sa séance de clôture dans la salle habituelle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville. À cette occasion, de nombreux parents étaient présents pour assister à l'inauguration d'un projet important du mandat : la fresque reprenant la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » !



Mardi 14 octobre dans la matinée, les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Chalette ont pris part à un moment important de la vie démocratique locale : l'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) 2025-2026.

Comme chaque année, les urnes ont été installées dans les écoles pour permettre aux jeunes électeurs d'élire leurs représentants, encadrés par leurs professeurs, des élus et la référente CME, Myriam Ferchichi.

Cette fois, il s'agissait de renouveler la moitié du conseil : les enfants élus l'an dernier en CM1 poursuivent leur mandat, tandis que ceux désormais en 6e laissent leur place à de nouveaux camarades.

Les élèves de CM1 et CM2 ont donc été appelés à voter pour élire leurs nouveaux conseillers de CM1, engagés pour deux ans.

Ces jeunes élus participeront à la vie de la commune, porteront la voix des enfants chalettois et mèneront des projets autour de thèmes qui leur tiennent à cœur : environnement, solidarité, cadre de vie, sport ou encore citoyenneté.

AUTREMENT, AUTRES MOTS

LE FESTIVAL DU LIVRE ENGAGÉ REVIENT FIN NOVEMBRE



Le festival du livre engagé « Autrement, autres mots » est un rendez-vous annuel placé sous le signe du plaisir de lire, de la rencontre et du partage, dans une atmosphère conviviale et ouverte à toutes et à tous.

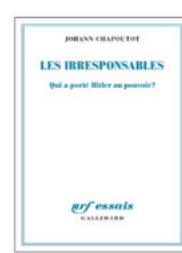
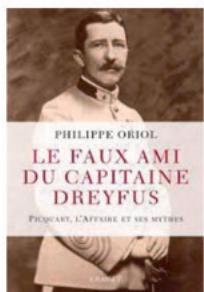
Un temps fort pour découvrir une grande diversité d'ouvrages qui invitent à penser, agir et vivre autrement.

C'est aussi l'occasion d'offrir ou de s'offrir de beaux livres, à la fois utiles, festifs et accessibles à tous les âges : des livres qui nourrissent l'esprit critique, renforcent les solidarités et ouvrent de nouveaux horizons pour imaginer un autre monde possible.

Les associations partenaires qui animent ce festival partagent toutes cette même conviction : par leurs actions et leurs engagements quotidiens, elles contribuent à faire vivre l'idée qu'un avenir différent est à portée de main.

Au programme :

Samedi 29 novembre (10h-



20h):

- **14h30-15h30** : un auteur/un livre.

Philippe ORIOL avec son livre *Le faux ami du capitaine Dreyfus, Picquart, l'Affaire et ses mythes*.

- **16h-17h** : un auteur/un livre

Martin BARZILAI, photographe, avec son livre *Nous refusons, dire non à l'armée en Israël*.

Johann CHAPOUTOT, spécialiste de l'histoire du nazisme et de la modernité occidentale, pour son livre *Les irresponsables : Qui a porté Hitler au pouvoir ?*

Dimanche 30 novembre (10h-19h):

- **11h - 12h30** : lecture publique à partir du livre *Une vie de rêves et de combats* de **Kaddour HADADI (HK)**, accompagnée en musique par l'auteur.

- **14h-15h** : un auteur/un livre

Kaddour HADADI présentera son livre *Une vie de rêves et de combats*.

- **15h30-16h30** : deux autrices/un livre

Carine DELAHAIE, rédactrice en chef de Clara-Magazine, et **Sabine SALMON**, présidente nationale de Femmes solidaires, présenteront le livre : *80 ans de la vie des femmes. De l'UFF à Femmes solidaires*.

- **17h-18h** : un auteur/un livre

Vincent ROUSSEL avec son livre *Fruits de la passion, parcours de deux militants de la non-violence*.

Retrouvez également sur place des **expositions** :

- Des dessins proposés par des collégiens contre le racisme et les discriminations,
- Les photos des invités des festivals de 2009 à 2024,
- Sur le stand Histoire : Palestine de 1917 à nos jours.



Le 13 octobre, c'était un cours de renforcement musculaire 100% féminin organisé par le Service des sports qui vous a été proposé !



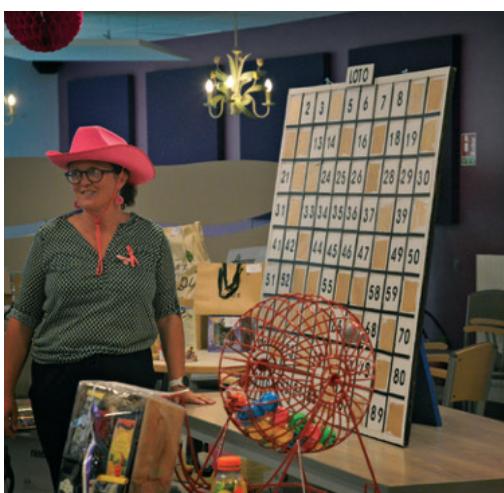
Le 5 octobre, une marche de 7 km était organisée au profit de l'association « Jeune et rose ».



À l'occasion du mois de lutte et de prévention contre le cancer du sein, les agents municipaux se sont vêtus de rose !



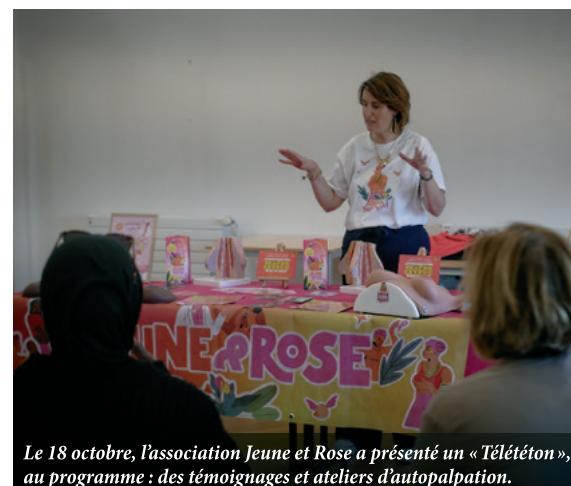
La mairie a elle aussi été parée de rose à cette occasion !



Le 8 octobre, un loto Octobre rose au profit de l'association « Les roses de Jeanne » suivi d'un goûter proposé par les comités de quartier ont été organisés à Duclos.



Le 18 octobre, les nageuses de l'USMM Montargis ont interprété 3 ballets et une initiation à l'occasion d'octobre rose au Centre aquatique.



Le 18 octobre, l'association Jeune et Rose a présenté un « Télététou », au programme : des témoignages et ateliers d'autopalpation.

OCTOBRE EN IMAGES



Le Service enfance famille, le Service jeunesse et le Secteur 16/25 vous ont reçus lors du Salon de la parentalité organisé par la mairie de Villemadeur.



Les enfants ont fêté Halloween à l'école Pierre-Perret !



Les élèves de CE1 de l'école Miriam-Makeba ont reçu le prix départemental de l'éducation à la citoyenneté remis par les représentants de l'Ordre national du mérite.



Deux clubs chalettois, le Guidon chalettois et les Galaxy Cheer All Star ont été nommés aux Trophées du sport organisés par le Département. Le Guidon a été récompensé !



Le centre aquatique a accueilli une nouvelle soirée mucoviscidose avec les Virades de l'espoir ! Près de 400 euros ont été reversés à l'association.



La médiathèque a organisé une journée « Dys » avec des ateliers, une autrice et des professionnels spécialistes du sujet.



Le SEMURPA (Service municipal des retraités et personnes âgées) a posé pour le calendrier 2026 !

CENTRE AQUATIQUE CLAUDE-BLIN

3 FAUTEUILS « EASY ROLLER » POUR UNE INCLUSION TOTALE



Le Centre aquatique Claude-Blin franchit une nouvelle étape concrète en faveur de l'inclusion. Grâce à un financement solidaire, l'établissement s'est doté de trois fauteuils adaptés "Easy Roller", spécialement conçus pour l'environnement aquatique.

Ces équipements fabriqués en thermoplastique résistant à l'humidité et au chlore, permettent aux personnes à mobilité réduite (PMR) de profiter pleinement de toutes les installations. Ils offrent une véritable autonomie et sécurisent le déplacement jusqu'au bassin, améliorant l'accès à la piscine et à ses activités.

L'acquisition de ces trois fauteuils, dont le coût s'élève à 7 800 €, est le fruit d'un engagement citoyen grâce à un financement assuré par deux partenaires locaux majeurs : la Société Générale et le Lions Club.

Une réception a été organisée le 26 sep-

tembre dernier pour marquer cette donation. Cécile Yvon, la directrice du centre aquatique, a tenu à saluer la générosité des donateurs ainsi que la collaboration essentielle avec l'USM Montargis. Ce club a notamment joué un rôle clé en menant toutes les démarches nécessaires pour s'assurer que les fauteuils soient mis à disposition de toutes les personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

Ces fauteuils viennent enrichir un dispositif déjà solide car, avec une cinquantaine de personnes à mobilité réduite fréquentant régulièrement le bassin, le Centre aquatique Claude-Blin confirme sa vocation à être un lieu de vie pour tous.

Comme l'a souligné Cécile Yvon, cet engagement s'inscrit dans la continuité de la vision initiale de Franck Bourgoin (maître-nageur initiateur et encadrant du sport adapté dès l'ouverture du



CACB), parti vers d'autres aventures. L'installation des fauteuils « Easy Roller » est un symbole fort : à Chalette, l'inclusion n'est pas qu'un mot : elle est une réalité vécue et partagée par l'ensemble de la communauté.

Témoignage : Sylvie Machelard maman de Louane.

« Au-delà de l'accessibilité et des échanges qu'on peut avoir tous publics confondus, handicapés ou non handicapés, je tiens à remercier l'équipe du centre aquatique parce que l'accueil est très important. Il y a toujours un regard, une parole, un sourire. Toute l'équipe nous soutient. Ici j'ai trouvé, pour ma fille Louane, quelque chose que je ne trouvais pas ailleurs. Elle se sent véritablement comme un poisson dans l'eau grâce à l'équipe, l'accessibilité et tous les équipements proposés. »

Patrice Avezard



L'US Chalette Foot a connu un moment de fierté le 13 octobre dernier, en recevant officiellement le « Label FFF Espoir » sur son terrain du stade de la Garenne.

Cette reconnaissance a été remise par des personnalités du football local et fédéral : Benoît LAINE, Président du District du Loiret, Michel LALUQUE, membre du Comité Directeur et Président de la Commission Animation, et Manon GEORGES, Conseillère Technique. Décernée par la Fédération Française de Football, cette distinction est une reconnaissance concrète de l'excellent travail mené par l'ensemble du club (dirigeants, éducateurs, bénévoles, parents et jeunes joueurs) au fil des saisons.

Le Label FFF Espoir vient ainsi saluer la qualité du projet éducatif, sportif et associatif mis en œuvre à l'US Chalette. Il atteste que le club adhère pleinement aux valeurs fondamentales du football fédéral : la formation, l'engagement, le respect et le plaisir de jouer.

Un grand bravo à toutes celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire progresser et rayonner le club !

CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS LES LAURÉATS ET GRANDS VAINQUEURS 2025



Samedi 4 octobre, la Maison des associations a accueilli la remise des prix du concours « Maisons et balcons fleuris » 2025. Cette année, 53 participants étaient en lice. Le jury était passé les 24 et 25 juin pour évaluer leurs créations.

Chacun est reparti avec un bon d'achat et une fleur. Les gagnants ont reçu :

- À la 1^{re} place : 2 entrées pour les jardins du château de la Bussière ou du château de Chamerolles,
- À la 2^e place : 2 entrées pour le parc floral de la Source (Orléans) ou le jardin arboretum d'Ilex (Meung-sur-Loire),
- À la 3^e place: 2 entrées au grand jardin du théâtre des Minuits (Yèvre-le-Châtel),
- À la 4^e place: 2 entrées à l'Arboretum national des Barres (Nogent-sur-Vernisson),
- À la 5^e place : 2 entrées au jardin de Chantal (Jouy-le-Potier).

Catégorie 1A

Maison avec jardin très fleuri visible de la rue.

Gagnant : PRETO Maria,
02 rue Lequatre (Bourg)

2. DOS SANTOS Julieta
30 rue Roger Salengro (Vésines)

3. GAFFET Colette
14 impasse de la Prairie (Bourg)

4. FALLEAU Joel
66 rue Voltaire (Lancy)

5. ANTUNES Maria
01 rue de la Source (Vésines)

Catégorie 1B

Maison avec jardin paysager visible de la rue.

Gagnant : FOUQUIN Edwige
27 rue Pierre Sémaré (Lancy)

2. BEZANÇON Guy
11 rue des Pins (Lancy)

3. DOS SANTOS Virginia
59 rue du Château d'Eau (Vésines)

4. GALKECKI Brigitte
15bis sentier du Longeard (Bourg)

5. BRUNEAU Jocelyne
21 rue des Ormes (Pontonnerie)

Catégorie 4

Maison ou balcon limité en fleurissement (hors catégories précédentes).

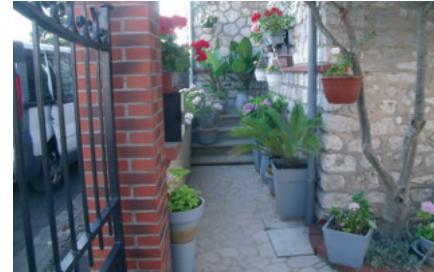
Gagnant : OGNOV Svitlana
37 rue Romain Rolland (Lancy)

2. BESSSET Bernadette
02 rue Pablo Picasso (Lancy)

3. GILLET Marie-Louise
68 rue Gambetta (Bourg)

4. RONDEAU Michele
05 rue Paul Painlevé (Lancy)

5. GUICHARD Monique
66 rue Gambetta (Bourg)



Chez Maria Preto



Chez Edwige Fouquin



Chez Svitlana Ognov



Chez Christian Gonthier

LES COUPS DE CŒUR



Roman adulte

La mauvaise joueuse

Victor JESTIN

Un soir de semaine comme les autres, Maud, une jeune femme à la vie bien rangée, provoque un accident de voiture et prend inexplicablement la fuite. Paniquée, elle erre sur la route et trouve refuge dans un bowling. C'est le début de trois jours de cavale, et surtout de rechute dans une très vieille addiction, celle de jouer, à tout, frénétiquement. Des environs pluvieux de Saint-Nazaire au village lointain de son enfance, le périple de Maud prend l'allure d'une fugue existentielle. Sur un rythme effréné, Victor JESTIN signe un récit haletant et tendu, qui plonge le lecteur dans l'esprit d'une femme dominé par une compulsion. Le roman qui se lit presque comme un thriller psychologique, interroge la place du jeu dans nos vies.

BD adulte

Champs de batailles : l'Histoire enfouie du remembrement

Inès LERAUD, Léandre MANDAR et Pierre VAN HOVE

Après la Seconde Guerre mondiale, l'État lance le remembrement : une réorganisation des terres agricoles pour favoriser la mécanisation, augmenter la production et atteindre l'autosuffisance alimentaire. Ce processus, marqué par la disparition des haies, du bocage et le regroupement des parcelles, a profondément transformé les paysages et le monde paysan. Dans son nouveau livre, l'autrice de *Les Algues Vertes* revient sur cette histoire méconnue et bouleversante, qui a laissé des traces durables, notamment en Bretagne mais aussi ailleurs en France.

Roman adulte



1, avenue Jean Jaurès - Chalette
02 38 07 24 90
mediatheque.chalette@agorame.fr

Nourrices

Séverine CRESSAN

Dans ce village, les familles vivent grâce à une denrée précieuse : le lait maternel. Sylvaine, son garçon à peine sevré, accueille chez elle une «petite de la ville». Mais une nuit de pleine lune, dans la forêt, elle découvre un bébé abandonné et, à ses côtés, un carnet qui raconte son histoire. Elle recueille ce nourrisson avec lequel elle tisse immédiatement un lien fusionnel. Quand la petite dont elle a la garde meurt, Sylvaine décide d'échanger les bébés. A la manière d'un conte, l'auteur nous parle de l'attachement charnel qui lie les femmes et les enfants mais aussi du lien à la nature, de l'animalité du corps féminin lors de l'allaitement, de l'accouchement... Un premier roman plein de sensualité et de poésie.

Roman jeunesse

La nuit des treize plumes

Isabelle PANDAZOPOULOS

Un conte cruel et féministe. Ondine est une princesse mais elle est avant tout une femme.

Alors, on lui a appris à se taire. A courber l'échine. A obéir. Seulement rien n'a jamais pu éteindre le désir de liberté que tout son corps réclame. Le jour où son père lui impose un mari, elle s'enfuit. Armée de son seul courage et de quelques plumes, Ondine cherche à percer le mystère de la malédiction qui entoure sa naissance. Une autre vie est-elle possible, loin du destin qu'on a tracé pour elle ?

Roman adulte

La cabane dans les arbres

Vera Buck

Henrik et Nora partent pour des vacances idylliques avec Flynn, leur fils de cinq ans. Ils s'installent dans une petite maison isolée dans la forêt suédoise. Mais, très vite, ce qui devait être un été idyllique se transforme en cauchemar. Flynn disparaît et au même moment, le squelette d'un enfant est déterré. Quel terrible secret est dissimulé au fond des bois ? Un thriller palpitant, peuplé de rebondissements et qui vous tiendra en haleine jusqu'au bout.

Jeu

Mimose & Sam et le Voleur de Fruits

Un jeu de déduction facile d'accès de type "un contre tous" pour les jeunes enfants comme pour les adultes. Les joueurs incarnent des détectives, rassemblant des indices, éliminant les suspects, essayant de déterminer la personne qui vole tous leurs beaux fruits.

2 à 4 joueurs. Environ 15 min. À partir de 5 ans

Rendez-vous

ANIMATIONS

- Expos et animations à la médiathèque : retrouvez tous les prochains rendez-vous page 16 !

ATELIERS de l'EPN

- Trouver ce dont j'ai besoin en toute sécurité

Tout public
Samedi 8 novembre · 9h45-11h30

- Cyberattaques les plus courantes : être un internaute responsable

Tout public
Samedi 15 novembre · 9h45-11h30

- Accéder aux offres numériques du réseau Agorame

Tout public
Samedi 29 novembre · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits et sur inscription au 02 38 07 24 90 ou epn@ville-chalette.fr.



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

En raison de la période pré-électorale, le groupe majoritaire n'est pas autorisé à publier de tribune jusqu'aux résultats des élections municipales de 2026.

Élu·e·s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

En raison de la période pré-électorale, le groupe majoritaire n'est pas autorisé à publier de tribune jusqu'aux résultats des élections municipales de 2026.

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

L'HISTOIRE DE LA SONNERIE « AUX MORTS ».

Pierre DUPONT



Toute cérémonie à la mémoire des hommes et des femmes tombés dans un conflit armé comporte, en sa phase essentielle de recueillement, une sonnerie exécutée au clairon ou à la trompette quand retentit le commandement : "Aux Morts". C'est bientôt le 11 novembre, vous l'entendrez donc certainement.

Chacun connaît cette émouvante sonnerie qui donne le signal du recueillement dans les grandes cérémonies mémorielles, tout en servant de prélude à la minute de silence. Elle témoigne d'une pensée reconnaissante et invite à se souvenir de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France ou que les combats et attentats ont handicapés définitivement.

Ce que l'on ignore parfois, c'est que cette sonnerie à une histoire. Bien que son utilisation soit postérieure au premier conflit mondial, elle trouve son origine durant la guerre de Sécession qui opposa aux États-Unis d'Amérique, les armées du Nord (Union) à celles du Sud (Confédération) dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

En 1862, l'armée nordiste affrontait, près de Harrison's Landing en Virginie, celle de la Confédération sudiste. Une nuit, le capitaine Robert Ellicombe, officier de l'Union, entendit les gémissements d'un soldat grièvement blessé. Sans se soucier de son appartenance à

André MAGINOT



l'une ou l'autre armée, il décida, au péril de sa vie, d'aller le chercher afin de le sauver. Rampant sous les tirs incessants, il parvint à le ramener dans son camp. Il saperçut alors que c'était un ennemi. Séclairant alors d'une lanterne, il constata la mort du soldat et reconnut - oh stupeur ! - son propre fils !

En effet, lorsque la guerre éclata, ce dernier, étudiant la musique dans le sud, s'était engagé dans l'armée de la Confédération sans le dire à son père. Le lendemain matin, le capitaine Ellicombe, le cœur brisé, eut la permission d'organiser des funérailles militaires en l'honneur de son fils et il requit la participation de la musique de l'unité.

Il choisit un bugle et demanda au musicien chargé de la cérémonie de jouer une suite de notes trouvées sur un morceau de papier dans la poche du jeune soldat. C'est cette poignante mélodie qui, interprétée en France et à l'étranger sous des versions voisines, est à l'origine de la sonnerie « Aux Morts ».

En France, elle n'est connue qu'après la Première Guerre mondiale lorsque se développe la volonté de rendre un hommage national aux combattants ayant donné leur vie pour leur patrie, que ce soit à travers l'édition de monuments aux morts partout dans le pays, la désignation du Soldat inconnu ou la flamme éternelle sous l'Arc de Triomphe, ravivée quotidiennement.

Etat-civil



Naissances

- BAGLIN Hugo
- CAGIRTEKİN Safa
- AKGÜN Mihra
- YILMAZADAM Eymen
- DURSUN Asil
- HASSAN Mina



Mariages

- KAHRAMAN Melih & GÜR Hilal
- KARA Burak & CAKIR Aylin
- DAN Edouard & MBECK Florence
- DEMIROGLU Kerim & ÇELIK Özlem



Décès

- JACQUINOT Jean-Pol
- ANTON JESUTHASAN Rajeev
- PICAUT René

Dans ce contexte, c'est le général Gouraud, qui, voyageant en Grande-Bretagne et aux États-Unis et ayant entendu de poignantes sonneries au bugle « Last Post Taps » en hommage aux combattants de ces pays, eut l'idée de s'en inspirer, en faisant composer une telle sonnerie par le Lieutenant-colonel Pierre Dupont (1888-1969), chef de musique de la Garde Républicaine en 1931.

Cette sonnerie « Aux Morts » retentit donc pour la première fois sous l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1931, en présence d'André Maginot, ministre de la Guerre. La même année, sa version à la trompette de cavalerie est exécutée à Evreux, lors d'un gala d'escrime présidé par le ministre de la Marine et un musicien du 7e régiment de chasseurs à cheval.

L'année suivante, le 14 juillet 1932, Paul Boncour, nouveau ministre de la Guerre, très ému par la mélodie, propose qu'elle soit inscrite dans le déroulement des cérémonies commémoratives militaires.

À ce titre, comme les monuments et autres lieux de mémoires, elle appartient au patrimoine commémoratif de la nation.

Les amis de l'école de Chalette vous proposent deux événements à venir à la salle polyvalente de l'école Camille-Claudel :

- **Samedi 6 décembre · 20h30** : Traditionnel « Loto »
- **Dimanche 7 décembre · 14h** : Belote des AEC. Tarif: : 10€ (sociétaires) et 13€ (non sociétaires).

**SAM
15
NOVEMBRE**

20H30



Plein tarif : 10 €
Tarif réduit : 5 €



NATIF'B LA VIE, MA MUSE

Concert · Tout public

Une véritable expérience entre blues, musique roots, trip hop, hip hop, poésie...

Une formation de quatre musiciens montargois qui partagent un univers aux sonorités caribéennes et jazzy.

Natif'B, poète/slameur/rappeur et saxophoniste, amoureux des mots et de la mélodie, raconte avec humour et tendresse l'amour, la vie/l'envie et les petits riens du quotidien.

5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr



**SAM
22
NOVEMBRE**

20H00



Plein tarif : 12 €
Tarif réduit : 6 €

En collaboration avec l'AME



BIEN, REPRENONS !

DÉTACHEMENT INTERNATIONAL
DU MUERTO COCO

Spectacle musical et sonore ·
Tout public

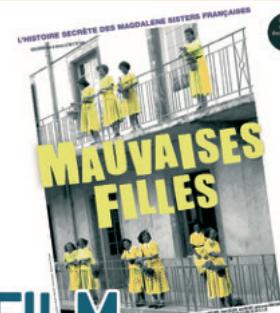
Un spectacle humoristique, absurde et poétique où on parle de pédagogie poussiéreuse de conservatoire, de repas de famille, de flûte à bec ou encore de conseillers Pôle emploi.

Un seul en scène virtuose et brillamment orchestré unique en son genre. Avec plus de 300 représentations, il compte parmi les spectacles à ne surtout pas rater !

5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr



VEN 14 NOVEMBRE · 20H



FILM documentaire

Projection du film de Émérance DUBAS suivie d'un débat avec l'association Femmes solidaires

Gratuit · Sur inscription



SAM 22 NOVEMBRE · 14H30

Atelier COLLABORATIF

avec l'association Education éco-citoyenne



Médiathèque

1, avenue Jean-Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 28 90 - mediatheque@ville-chalette.fr

Agorame

Chalette sur Loing

